



SYNDICAT APICOLE DU VAL D'OISE

Affilié au Syndicat National d'Apiculture



Appel de cotisation adhérent année 2024

Noms et prénoms * :

Adresse complète :

Année de naissance.....

Téléphone :

N° Apiculteur (NAPI) : Nombre de ruches et ruchettes **:

Email * :

Email

(*) dans le cas d'une adhésion Couple, préciser les noms et prénoms ainsi que les @mail des 2 membres du couple

(**) Le nombre de colonies déclaré doit correspondre impérativement à votre déclaration annuelle de ruches à la DGAL

Toutes les zones sont obligatoires, sauf si vous n'avez pas de ruche ou de NAPI.

Cotisation Syndicale Unitaire qui comprend : <ul style="list-style-type: none">- l'adhésion au SAVO 12 €,- l'adhésion au SNA 5,50 €,- l'abonnement d'un an à <u>L'Abeille de France</u> 26 € Ou Cotisation Syndicale Couple* (1 seul abonnement à la revue) 26 € + 35 €	43,50 € ou 61 €
Droit d'inscription : 8 € Pour tout nouvel adhérent, est payable seulement la 1 ^{ère} année : 8 € X nb adhérents €
Cotisation GDSAIF (facultative mais obligatoire si vous souhaitez commander des traitements) :	16,00 €
Assurances, choisir entre l'une des trois formules : ❖ Formule Pack Bronze : Responsabilité Civile + cotisation CITEO - 0,30 € par ruche ou ruchette - dès la première ruche (exemple : vous avez 12 ruches et 2 ruchettes. La cotisation est de 0,30 € X 14 = 4.20 €) ❖ Formule Pack Argent : Pack Bronze +Défense pénale et Recours + Incendie + Tempête + Inondation - 1,30 € par ruche ou ruchette (ex : vous avez 12 ruches et 2 ruchettes. La cotisation est de 1,30 € x 14 =18.20 €) ❖ Formule Pack Or : Pack Argent + Vols + Détérioration - 3.00 € par ruche ou ruchette (ex : vous avez 12 ruches et 2 ruchettes. La cotisation est de 3 € x 14 = 42 €) € € €
Total à payer par chèque à l'ordre du SAVO : €

: « Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site <https://www.snapiculture.com/assurances-apicoles-2024/> »

Date :

Signature :

Envoyez cet imprimé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du SAVO, au trésorier **avant le 31/12/2023** :
Mr Yvon L'Hour 94 rue Adrien Lemoine, 95300 PONTOISE,

En remplissant et en signant le bulletin d'adhésion, vous autorisez le SAVO à mémoriser vos données collectées et à communiquer avec vous, Le SAVO s'engage à ne céder à aucun tiers – sauf aux SNA et GDSAIF, les informations personnelles vous concernant.